

DEC140345DR05

**Décision donnant délégation de signature à M. Yvan Martel et Mme Pascale Fuseau pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité GDR3362, intitulée Contrôle et analyse des EDP, Théorie, Interactions et Applications (CATIA).**

**LA DIRECTRICE D'UNITE,**

**Vu** l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision n° DEC140017DGDS du 13 janvier 2014 approuvant le renouvellement de l'unité GDR3362 intitulée Contrôle et analyse des EDP, Théorie, Interactions et Applications (CATIA), dont la directrice est Mme Karine Beauchard ;

**DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à *M. Yvan Martel, PU1, et Mme Pascale Fuseau, IR2*, à l'effet de signer au nom de la directrice d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directrice (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

**Article 3**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Palaiseau, le 2 janvier 2014.

La directrice d'unité  
Karine Beauchard

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le(la) directeur(trice) d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 134 000 € HT au 01/01/2014